



PETITES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE OCCIDENTALE (1780-1930)

Jean-Marc Olivier

► To cite this version:

Jean-Marc Olivier. PETITES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE OCCIDENTALE (1780-1930). Le grand livre de l'économie PME, Gualino Lextenso éditions, pp.37-60, 2010. <hal-00973978>

HAL Id: hal-00973978

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00973978>

Submitted on 4 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PETITES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE OCCIDENTALE (1780-1930)

Jean-Marc OLIVIER
Université de Toulouse
Directeur du laboratoire CNRS Framespa

Introduction

Depuis la fin du XVIII^e siècle, le rôle des petites industries suscite des débats enflammés, plus particulièrement en France où elles sont alternativement portées aux nues comme seules véritables créatrices d'emplois, ou dénoncées comme responsables du retard français. Ces temps de désindustrialisation contemporaine se révèlent donc très demandeurs d'épaisseur historique.

Plusieurs chercheurs ont renouvelé récemment notre connaissance de la petite entreprise, urbaine ou rurale, depuis la fabrique parisienne ou londonienne¹ jusqu'aux fermes-ateliers du haut Doubs², sans oublier la proto-industrie enracinée dans le XVIII^e siècle³, les petites villes manufacturières du XIX^e siècle⁴, ou les PME des années 1920⁵. Leurs travaux proposent des approches beaucoup plus nuancées qui nous invitent à reconsidérer la linéarité reconstituée du récit historique classique, tenu par les économistes, sur le développement industriel jusqu'aux années 1970. Depuis cette date, le contexte a beaucoup changé, facilitant une prise de recul.

Nous analyserons dans un premier temps cette réécriture de l'histoire des révolutions industrielles qui s'émancipe du *factory system* anglais, allemand ou américain. Puis nous constaterons le rôle primordial joué par les nébuleuses de petites industries dans trois espaces différents : la France, la Suisse et la Scandinavie.

¹ Verley (Patrick), *Entreprises et entrepreneurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Paris, Hachette, « Carré Histoire », 1994, 255 p.

² Brelot (Claude-Isabelle), Mayaud (Jean-Luc), *L'industrie en sabots. Les conquêtes d'une ferme-atelier aux XIX^e et XX^e siècles. La taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne*, Paris, J.-J. Pauvert chez Garnier, 1982, 292 p. + XVI p. hors-texte.

³ Mendels (Franklin), *Industrialization and population pressure in XVIIIth century Flanders*, thèse soutenue devant l'université du Wisconsin en 1969.

Terrier (Didier), *Les deux âges de la proto-industrie. Les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, Paris, EHESS, 1996, 311 p.

⁴ Cazals (Rémy), *Les révolutions industrielles à Mazamet, 1750-1900*, Paris/Toulouse, La Découverte-Maspero/Privat, 1983, 298 p.

⁵ Lescure (Michel), *PME et croissance économique. L'expérience française des années 1920*, Paris, Économica, 1996, 350 p.

I - BOULEVERSEMENTS HISTORIOGRAPHIQUES ET NOUVELLES MÉTHODE POUR APPROCHER LES PME INDUSTRIELLES

L'écroulement du mythe de la grande usine

Les échecs cuisants subis par les très grandes usines en Europe occidentale, aux États-Unis, ou dans l'ancien bloc soviétique, depuis les années 1970, remettent en cause l'idée d'une supériorité absolue de la concentration industrielle pour produire plus, mieux et moins cher. La liste des désillusions s'allonge depuis la crise des complexes sidérurgiques du Sud Nigéria ou d'Algérie jusqu'à la fermeture des grandes usines de RDA et d'URSS, en passant par les difficultés rencontrées par Peugeot à Sochaux, Volkswagen à Wolfsburg et Fiat à Turin. Tous ces grands sites n'ont cessé de perdre des emplois depuis trente ans et leurs propriétaires ont frôlé la faillite. Aujourd'hui, General Motors et Ford sont menacés, malgré les économies d'échelle, le taylorisme et le management.

Or, le cadre de réflexion solidement installé par les économistes pour rendre compte de la révolution industrielle mettait en avant le schéma du *factory system*, dont l'apothéose était l'usine géante. Une brèche est donc ouverte, dans laquelle beaucoup de chercheurs appartenant à toutes les sciences sociales se sont engouffrés pour redécouvrir les vertus des petites unités de production. Toutefois, les historiens n'avaient pas exclu celles-ci de leurs études des cheminements complexes de l'industrialisation. Les grandes synthèses dirigées par Fernand Braudel, Ernest Labrousse⁶ et Pierre Léon⁷ les prennent en compte. Mais l'historien se heurte à un problème de définition, où commence et où s'arrête la petite industrie du XIX^e siècle ?

Entre artisanat et système usinier : identification des multiples formes dispersées de la production industrielle

Selon Denis Woronoff, à la main habile et à l'intelligence de l'artisan, l'industrie ajoute la production efficace, en grande quantité, destinée en partie à des marchés éloignés⁸. Michel Lescure, quant à lui, propose comme plafond supérieur pour les PME françaises des années 1920, celui des cent salariés⁹, le seuil des 500 employés adopté par l'INSEE n'étant pas à ses yeux vraiment opératoire rétroactivement.

Mais l'entreprise n'est pas l'industrie, car parmi les petites entreprises figurent les commerces, en particulier ceux d'alimentation. Enfin, l'entreprise est une unité juridique à ne pas confondre avec les sites de production, les usines, les ateliers, voire les foyers. Cette limite supérieure des cent employés présente le mérite de la simplicité si on l'adapte en considérant comme appartenant à l'univers de la petite industrie les unités de production

⁶ Braudel (Fernand) et Labrousse (Ernest) (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, PUF, 1977-1982, 7 volumes.

⁷ Léon (Pierre) (dir.), *Histoire économique et sociale du monde*, Paris, Armand Colin, 1978, 6 volumes.

⁸ Conclusion du colloque "Histoire de l'industrie en Midi-Pyrénées de la préhistoire à nos jours", Sorèze (Tarn), 24 juin 2006, 57^{ème} Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées.

⁹ Lescure (Michel), *PME et croissance...*, ouv. cité, pp. 21-22.

rassemblant en un lieu moins de cent personnes à temps plein. Le seuil inférieur des dix ouvriers peut alors désigner le commencement de la petite industrie, il n'est pas retenu pour cette étude car il serait trop contraignant. En effet, un atelier qui réussit dépasse rapidement les dix employés et ce serait contre-productif de s'interdire d'étudier l'entité qui franchit cette limite très théorique. Le cœur du corpus initial doit donc insister sur les très petits éléments d'où tout émerge, en particulier quand ils s'avèrent capables de se structurer en réseau pour augmenter leur compétitivité. La distinction entre artisanat et début de la petite industrie serait donc davantage fondée sur des critères qualitatifs. La petite industrie commence là où apparaît une production importante, destinée à des marchés éloignés et reposant sur une division du travail s'accompagnant d'une mécanisation partielle, l'ensemble générant des gains de productivité.

Cette définition rassemblerait des formes variées comme la proto-industrie selon Mendels¹⁰, déjà bien connue pour le textile et plutôt déclinante au XIX^e siècle, ou des phénomènes d'industrialisation rurale douce, comme la nébuleuse morézienne dans laquelle aucune usine indigène ne dépasse les cent employés internes avant 1914¹¹. À ceci s'ajoutent les fermes-ateliers, les petites forges rurales et l'immense ensemble constitué par les fabriques dispersées urbaines comme celles de Paris ou de Lyon. Toutefois, certaines places industrielles, comme Mazamet¹², constituées d'un groupe de petites usines rassemblant souvent moins de cent ouvriers au XIX^e siècle, s'inscrivent à la lisière du sujet. Par leur dynamique interne, elles peuvent être considérées comme appartenant à la frange supérieure du monde de la petite industrie. Pour mieux saisir l'esprit de cette recherche il faut aussi en définir le cadre spatial et temporel.

Esquisse géographique et chronologique d'un âge d'or et d'un espace privilégié de la petite industrie

La géographie des petites industries demeure très difficile à établir, il existe des exemples phares comme la fabrique parisienne, ou l'horlogerie de la montagne jurassienne franco-suisse, auxquels on pourrait ajouter la petite métallurgie dispersée suédoise. Cependant, des recherches récentes suggèrent la présence de nouveaux cas non répertoriés. Ainsi, il existe d'autres industries rurales dispersées qui s'épanouissent plus longtemps que le *putting out system* textile traditionnel, en particulier la chapellerie du Sud de la France¹³. D'autre part, la "fabrique" ne semble pas l'apanage des capitales, une ville comme Toulouse connaît plusieurs phases brillantes d'industrialisation diffuse aboutissant à la production massive de carrosses, de chapeaux, de chaussures, de meubles ou de chemises¹⁴. La France, terre de "dualisme industriel" selon l'expression de Louis Bergeron, n'a donc pas fini de livrer tous les secrets de son industrialisation discrète, mais bien réelle, au fil du XIX^e siècle. Ainsi, les succès économiques de la Suède, de la Suisse¹⁵ et de la France, s'enracineraient, au moins

¹⁰ Mendels (Franklin), « Des industries rurales à la proto-industrialisation : historique d'un changement de perspective », dans *Annales ESC*, tome 39, n° 5, septembre-octobre 1984, pp. 977-1008.

¹¹ Olivier (Jean-Marc), *Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914)*, Paris, CTHS, 2004, 608 p.

¹² Cazals (Rémy), *Les révolutions...*, ouv. cité.

¹³ Olivier (Jean-Marc), « Chapeaux, casquettes et bérets : quand les industries dispersées du Sud coiffaient le monde », dans *Annales du Midi*, n° 251, juillet-septembre 2005, pp. 407-426.

¹⁴ Olivier (Jean-Marc), « Un "grand village" industriel », dans Taillefer (Michel) (dir.), *Nouvelle histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat, 2002, 383 p., pp. 223-234.

¹⁵ Verley (Patrick), *La révolution industrielle*, Paris, MA Éditions, 1985, 270 p., p. 225.

partiellement, dans le réservoir considérable de micro établissements industriels sur lesquels elles ont pu compter pendant les révolutions techniques successives.

Cependant, ces trois États ne possèdent pas l'exclusivité des petites industries dynamiques, celles-ci existent aussi dans les pays voisins. En Italie du Nord, elles prolongent la phase proto-industrielle¹⁶. L'Allemagne, patrie des grandes concentrations industrielles, abrite également de jolis succès à plus petite échelle, en particulier en Rhénanie, que ce soit l'horlogerie rurale de la Forêt-Noire¹⁷ ou la coutellerie urbaine de Solingen¹⁸.

L'Angleterre elle-même n'est pas exempte d'un développement industriel différent comme le montre la démarche comparative de Lars Magnusson soulignant les convergences entre les petites industries métallurgiques de Sheffield, de Solingen, de Remscheid et d'Eskilstuna¹⁹. À ces grands pays peuvent venir s'ajouter la Finlande, certaines régions de Belgique²⁰, d'Europe centrale ou de la péninsule ibérique²¹. L'espace russe demeure mal connu, même si, loin de Moscou, il existe des nébuleuses d'ateliers couteliers dans la région de Pavlosk au sud-ouest de Nijni-Novgorod²². Aux États-Unis, le modèle philadelphien semble une exception qui confirme la règle²³. Enfin, les succès récents des petits ateliers de l'Asie du Sud-Est échappent au cadre chronologique qu'il convient de restreindre.

La fin du XVIII^e siècle correspond à la fois à l'apogée de la proto-industrie rurale et à l'amorce d'une évolution essentielle dans l'artisanat urbain. Ce dernier se libère de l'emprise des corporations « sclérosantes²⁴ », dès 1791 en France. Alors émergent des systèmes de production dispersée intégrant une forte division du travail permettant de produire à moindre coût et à grande échelle. Ceci s'explique par un nouveau contexte, en effet le calme règne dans les villes françaises entre 1660 et 1788, en particulier à Paris²⁵. L'activité

¹⁶ Fontana (Giovanni Luigi), « Formation et évolution des districts industriels du Nord-Est de l'Italie (XVI^e-XX^e siècles) », dans Leboutte (René) et Lehnert (Jean-Paul) (éd.), *Formation et mutations des bassins industriels en Europe*, Luxembourg, Centre universitaire de Luxembourg, 1997, 302 p., pp. 55-104.

¹⁷ Mühe (Richard), Kahlert (Helmut), *Horloges et pendules en Forêt-Noire*, Furtwangen, 1990 (1^{ère} édition allemande en 1987), 36 p.

¹⁸ Boch (Rudolf), *Handwerker-Sozialisten gegen Fabrikgesellschaft. Lokale fachvereine, Massengewerkschaft und industrielle Rationalisierung in Solingen 1890-1914*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1985, 420 p.

¹⁹ Magnusson (Lars), *The contest for Control. Metal Industries in Sheffield, Solingen, Remscheid and Eskilstuna during the Industrialization*, Oxford/Providence, Berg, 1994, 223 p.

²⁰ Leboutte (René), « Industrialisation et évolution démographique. Approche d'une analyse démographique différentielle : le cas de la région liégeoise au XIX^e siècle », dans *Rapports du VIII^e Congrès international d'histoire économique*, Budapest, 1982, section A2, *La protoindustrialisation : théorie et réalité*, 23 p.

²¹ *Congrès international Suberaiens, usines et commerçants. Passé, présent et futur du commerce du liège*, Palafrugell, 16-18 février 2005 (parution des actes en 2010).

Lopes-Cordeiro (José M.), « L'industrie de la coutellerie dans la région de Guimarães : un cas de protoindustrialisation ? », dans Andrieux (Jean-Yves), *Architectures du travail*, Rennes, 1992, Presses Universitaires de Rennes, 339 p., pp. 134 - 149.

²² Conférence de Jean-Paul Depretto dans le séminaire de l'équipe « Hommes, techniques, paysages » du laboratoire Framespa à Toulouse, « les discours ouvriers en Russie », le 22 février 2006.

²³ Verley (Patrick), *Entreprises et entrepreneurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Paris, Hachette, « Carré histoire », 255 p., p. 42.

²⁴ Dans les années 1770, Turgot condamnait déjà les « métiers » trop préoccupés de « la recherche de leurs intérêts au détriment de la société générale » (Coornaert (Émile), *les corporations en France avant 1789*, Paris, 1941).

Toutefois, le caractère « sclérosant » des corporations donne lieu à un vaste débat historiographique que Steven L. Kaplan a repris dans son ouvrage *La fin des corporations*, Paris, Fayard, 2001, 740 p.

²⁵ Meyer (Jean), *Études sur les villes en Europe occidentale (milieu du XVII^e siècle à la veille de la Révolution française)*, tome 1, *Généralités, France*, Paris, CDU-SEDES, 1983, 215 p., pp. 177-202.

économique peut alors s'épanouir, engendrant enrichissement et volonté de consommation. Le XIX^e siècle apparaît ainsi comme celui du superflu, des articles de Paris et des articles de mode. Saint-Simon n'hésite pas à écrire « tout par l'industrie ; tout pour elle »²⁶, en donnant au terme « industrie » un sens très large englobant l'agriculture et le négoce. Mais ses contemporains ont bien le même sentiment qu'une nouvelle ère commence depuis la fin du XVIII^e siècle, y compris dans les formes les plus traditionnelles de production. Ces dernières adoptent des structures moins impressionnantes que la grande usine qui attire tous les regards, alors elles ne sont pas toujours intégrées dans la réflexion sur les transformations ; pourtant, elles perdurent, et surtout se renouvellent pendant plus d'un siècle, pour occuper une place prédominante, mais jusqu'à quelle date ?

Patrick Verley souligne que si les grandes entreprises s'affirment entre 1880 et 1930, elles n'éliminent pas les PME²⁷. De leur côté, Jean-Luc Mayaud et Claude-Isabelle BreLOT démontrent que la ferme-atelier peut rester vivace jusque dans l'entre-deux-guerres²⁸. À l'image de l'œuvre pionnière de Michel Lescure²⁹, il nous semble donc essentiel de prendre en compte les années 1920 dans le cas français, car elles correspondent à l'apogée de systèmes productifs dispersés comme la chapellerie ou la ganterie. Au-delà de cette période, les choses deviennent plus difficiles à analyser car la loi de 1925, qui rend très facile la création d'une SARL, multiplie artificiellement les petites entités³⁰, tandis que la législation de 1926 autorisant les « bons kartels » favorise les réseaux d'ententes qui masquent le degré d'autonomie des petites industries³¹.

Dans le cas suisse, les crises des années 1920-1922 et 1933-1936 signent la fin de la dispersion dans l'industrie horlogère, secteur emblématique de ce type d'organisation³². Dans les pays nordiques et baltiques, Maths Isacson fait débiter dans les années 1930 la « période d'industrialisation intensive » reposant fondamentalement sur des entreprises de plus en plus grandes³³. De nombreux indicateurs concourent donc à retenir les années 1920 comme un aboutissement final du processus de développement des petites industries dispersées ; au-delà, le processus de concentration l'emporte nettement, en tout cas dans l'industrie. Alain Leménorel retient également la décennie suivante pour parler de révolution organisationnelle dans les entreprises³⁴, indice supplémentaire d'une ère nouvelle qui embrasse la période des Trente Glorieuses et plonge dans l'oubli, ou le mépris, le monde de l'atelier. La recherche historique, souvent fille de son temps, suit les fluctuations qui viennent d'être constatées ; ces dernières compliquent l'évaluation du rôle de la petite industrie dans le phénomène global d'industrialisation. De plus, l'historien doit adapter sa méthode à une documentation plus difficile.

²⁶ Saint-Simon, *Écrits politiques et économiques. L'industrie*, Paris, Agora, 2005 (texte original paru en 1817), 560 p., p. 425.

²⁷ Verley (Patrick), *Entreprises et entrepreneurs...*, ouv. cité, p. 7.

²⁸ BreLOT (Claude-Isabelle) et Mayaud (Jean-Luc), *L'industrie en sabots...*, ouv. cité.

²⁹ Lescure (Michel), *PME et croissance économique...*, ouv. cité.

³⁰ Braudel (Fernand) et Labrousse (Ernest) (dir.), *Histoire économique et sociale de la France...*, ouv. cité, tome 4, second Volume, p. 774.

³¹ Caron (François), *Histoire économique de la France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 1981, 320 p., pp. 216-217.

³² Marti (Laurence), *L'invention de l'horloger*, Lausanne, Éditions Antipodes, 141 p., pp. 71-72. L'auteur cite trois grands institutions destinées à favoriser les regroupements : la commission romande de rationalisation en 1928, la société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH) en 1930, et le « Super holding » en 1931.

³³ Isacson (Maths), « La période d'industrialisation intensive dans les pays nordiques et baltiques », dans *Revue d'histoire nordique*, n° 1, décembre 2005, pp. 27-37.

³⁴ Leménorel (Alain), *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine. 3. L'économie libérale à l'épreuve*, Paris, La Découverte, 1998, 124 p., pp. 86-87.

Un double défi pour l'historien : la rareté des sources qualitatives et le manque d'homogénéité des statistiques

Patrick Verley fait le constat des difficultés rencontrées par le chercheur, car, selon lui, « les innombrables petites et moyennes entreprises qui ont constitué le tissu industriel moyen des pays occidentaux sont irrémédiablement inconnues hormis quelques informations statistiques globales et quelques archives d'entreprises conservées, à partir desquelles les historiens s'efforcent de reconstituer un savoir cohérent »³⁵. Il poursuit en nous mettant en garde vis-à-vis des enquêtes administratives effectuées en France, en Grande-Bretagne ou en Allemagne, qui « ne permettent pas de mesurer statistiquement la fréquence des différentes formes d'organisation des entreprises : dans le meilleur des cas, elles appréciaient la taille des établissements par le nombre d'ouvriers et d'ouvrières, sans indiquer s'ils travaillaient à domicile ou dans des locaux appartenant aux entreprises, s'ils travaillaient de manière permanente ou occasionnelle »³⁶. L'exemple morézien confirme le manque de précision des enquêtes et la pauvreté des documents conservés par les petites entreprises³⁷. De plus, François Bouloc, relève chez les petits patrons une hantise de l'inquisition fiscale renforcée par le vote de la loi sur les profits de guerre en 1916³⁸. Michel Lescure rencontre les mêmes obstacles jusque dans les années 1920 où « les PME laissent moins d'archives que les grandes entreprises et le secret qui entoure souvent les affaires familiales ne prédispose pas les firmes à ouvrir facilement leurs fonds »³⁹.

En France, même dans les grandes enquêtes classiques et proches chronologiquement, comme celles de 1839-1847 et de 1860-1865, des distorsions et des lacunes apparaissent⁴⁰. La première invite les enquêteurs à « ne tenir compte que des établissements occupant à leurs travaux au moins une dizaine d'ouvriers »⁴¹. L'enquête de 1860-1865 s'appuie sur une autre définition : « le recensement ne comprendra que l'industrie manufacturière, c'est-à-dire les établissements qui fabriquent *des produits en gros* et les livrent au commerce chargé, à son tour, de les vendre au consommateur. Il exclut ainsi toute la petite industrie désignée sous le nom *d'arts et métiers* »⁴². Parallèlement, les enquêtes parisiennes conduites par la Chambre de commerce en 1847-1848 et en 1860 cherchent à mettre en évidence l'originalité de l'industrie de la capitale en descendant jusqu'au niveau le plus infime de l'entreprise⁴³. La patente constitue une autre source sérielle exploitable, mais son homogénéité apparaît fortement entamée par les exemptions successives accordées entre 1818 et 1862⁴⁴. Enfin, l'Office du Travail créé en 1891 lance un nouveau type de

³⁵ Verley (Patrick), *Entreprises et entrepreneurs...*, ouv. cité, p. 8.

³⁶ *Ibidem*, p. 34.

³⁷ Olivier (Jean-Marc), *Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914)*, Paris, CTHS, 2004, 608 p. Finalement, une seule entreprise a conservé des archives remontant au XIX^e siècle, la société Lamy-Fidela, grâce à un patron passionné d'histoire, Gabriel Lamy.

³⁸ Bouloc (François), *Les profiteurs de la Grande Guerre en France*, mémoire de DEA, université de Toulouse 2 - Le Mirail, 2000, 100 p.

³⁹ Lescure (Michel), *PME et croissance...*, ouv. cité, p. 17.

⁴⁰ Dormois (Jean-Pierre), « La statistique industrielle de 1841-45 revisitée », dans Queiros Mattoso (Katia de) (dir.), *L'Angleterre et le monde*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1998, pp. 205-245.

⁴¹ Faure (Alain), « Note sur la petite entreprise en France », dans *Entreprises et entrepreneurs. Congrès de l'Association française des historiens économistes. Mars 1980*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 1983, pp. 199-215. Le seuil initial était même fixé à 20 ouvriers.

⁴² *Ibidem*, p. 24.

⁴³ Faure (Alain), « Note sur la petite entreprise... », art. cité, pp. 200-201.

⁴⁴ *Ibidem*, pp. 203-204.

recensement. Les données sur les établissements sont davantage uniformisées et centralisées, mais le problème du travail dispersé demeure. Ainsi, l'enquête sur les salaires, publiée en 1893, commence par l'avertissement suivant : « Elle ne fera qu'effleurer la petite industrie, les *marchands-fabricants*, les *ateliers familiaux* (...). On n'essaiera point de donner ici une définition plus précise qui ne satisferait personne »⁴⁵. L'évaluation nationale se révèle donc difficile, mais les comparaisons internationales le sont encore plus.

En Suisse, la diversité prédomine avec de grandes variations entre les différentes archives cantonales. Ainsi, la documentation sur l'industrie se trouve plus ou moins regroupée sous des appellations variées. Aux archives d'État de Genève l'essentiel se trouve dans le fonds « Administrations publiques ». Mais il y a également beaucoup d'éléments sous les cotes « commerce F », ou dans les rubriques « Économie publique » et « Énergie », sans oublier les nombreux fonds privés recensés par l'Association des archivistes suisses. Dans le canton de Vaud, les archives industrielles sont partiellement regroupées dans la sous-série K XII F, « industrie (1803-1890) » ; on y trouve des documents sur la production, le commerce, les expositions, les fabriques, les apprentissages, le chômage etc⁴⁶. Dans le canton de Neuchâtel, la dispersion très forte de l'activité horlogère et sa précocité impliquent un recours aux actes notariés afin de bien l'identifier⁴⁷. Il existe également des recensements communaux assez précis, comme ceux de La Chaux-de-Fonds entre 1765 et 1815⁴⁸. Enfin, l'historien peut s'appuyer sur des statistiques fédérales, mais elles sont tardives⁴⁹. Ceci ne constitue qu'un bref aperçu de la richesse des archives helvétiques et, surtout, de leur grande hétérogénéité.

En Scandinavie, l'historien de l'industrie peut compter sur une plus forte homogénéité des statistiques. En effet, la Suède est le premier pays européen à se doter d'un office national de statistiques en 1732⁵⁰, le *Tabellverket*. Cet organisme réalise des synthèses nationales annuelles sur l'agriculture dès 1802, puis sur l'industrie et l'artisanat à partir de 1830 ; mais la mauvaise volonté de certains pasteurs appelés à compléter les tableaux au niveau paroissial rend ces documents inégaux⁵¹. De plus, la petite industrie reste très difficile à saisir, car, jusqu'en 1913, une personne employant moins de cinq ouvriers demeure libre de s'enregistrer comme « artisan » ou comme « industriel »⁵². Enfin, la pluriactivité rurale ne

⁴⁵ Office du Travail, *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, tome 1, 1893, p. 5.

⁴⁶ *Guide des archives cantonales vaudoises*, Chavannes-Près-Renens, 1993, 141 p., p. 77.

⁴⁷ L'absence d'archives de l'enregistrement rend ce travail très fastidieux, heureusement une équipe de chercheurs de l'université de Neuchâtel a réalisé un répertoire des actes évoquant tous les horlogers. Béguelin (Sylvie) et Scheurer (Hugues) (sous la direction de Catherine Cardinal et Philippe Henry), *Répertoire raisonné des horlogers neuchâtelois du XVIII^e et du XIX^e siècles*, volume I, *Présentation*, volume II, *Sources notariales*, volume III, *Inventaire des horlogers à partir des sources notariales*, Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds, 1993, dactylographié.

À Genève, il existe aux Archives d'État un *Relevé analytique des minutes des notaires du XVIII^e siècle*, non exhaustif, réalisé par Jean César Auquier, et une « Table des minutes des notaires de Genève » où les noms sont regroupés dans l'ordre alphabétique. Une autre série de registres pour les notaires de Savoie et de Gex complète ces outils de recherche utilisables dans une perspective micro-historique et prosopographique.

⁴⁸ Archives de La Chaux-de-Fonds, cote 222.

⁴⁹ *Annuaire statistique de la Suisse*, publié par le Bureau fédéral de statistique à Berne, depuis 1891.

⁵⁰ Le Bureau central norvégien des statistiques n'est fondé qu'en 1876 d'après Lange (Even) et Nordvik (Helge W.), « Economic History », in Hubbard (William H.), Myhre (Jan Eivind), Nordby (Trond) and Sogner (Solvi) (ed.), *Making a Historical Culture. Historiography in Norway*, Oslo, Scandinavian University Press, 1995, 438 p., pp. 261-288, cf. p. 263.

⁵¹ Gadd (Carl-Johan), « Präster och landshövingar rapporterar. Allmän jordbruksstatistik 1802-1864 », dans Jorner (Ulf) (dir.), *Svensk jordbruksstatistik 200 år*, Stockholm, SCB, 1999, 228 p., pp. 28-49.

⁵² Calmels (Matthieu), *Industrialisation douce ou décollage tardif ? Revisiter les modalités du développement économique suédois entre les années 1814 et 1874*, mémoire de DEA, université de Toulouse 2 - Le Mirail, 2005, 198 p., p. 84.

semble pas vraiment prise en compte, y compris dans le travail du fer⁵³. Depuis 1870 paraît chaque année un recueil de tableaux plus fiables présentant les principales données de la statistique officielle⁵⁴, mais il ne s'agit que de résumés. À partir de 1913, un véritable annuaire statistique est publié avec des titres de rubriques partiellement traduits en français⁵⁵. Les archives Bernadotte peuvent également fournir des indications importantes pour la première moitié du XIX^e siècle⁵⁶. Elles comportent de nombreux documents sur la situation économique des régions suédoises et norvégiennes car le roi Charles XIV Jean souhaitait être parfaitement informé de l'état de ses deux royaumes. Il existe également plusieurs dossiers sur les biens personnels du souverain qui se composent de domaines agricoles, mais aussi de forges, de moulins, de scieries etc⁵⁷. Le grand-duché de Finlande, quant à lui, édite un annuaire bilingue, finnois-français, à partir de 1879 et jusqu'en 1952, date à laquelle l'anglais se substitue au français⁵⁸. Ces ouvrages demeurent cependant assez superficiels, mais leur précision et leur rigueur vont en s'améliorant. Toutefois, les petites industries, souvent rurales, n'apparaissent que sous la forme d'évaluations globales dans des rubriques thématiques.

L'historien doit donc descendre à un niveau plus fin de sources pour bien saisir la réalité des systèmes de production dispersée et ne pas les sous-estimer. En particulier les archives communales en France, ou les statistiques paroissiales en Suède (*statistiska tabeller*). Dans les grandes villes, les archives des chambres de commerce⁵⁹ ou les dossiers de faillite⁶⁰ doivent être mobilisés. Les témoignages, les rapports d'expositions et les correspondances offrent d'autres angles d'approche. Mais, bien souvent, seul un patient dépouillement des recensements nominatifs permet de reconstituer la réalité des activités dans les grandes agglomérations et les réseaux qui les sous-tendent ; ce fut la démarche adoptée pour analyser la chapellerie toulousaine⁶¹. Mais une telle démarche ne peut pas être reproduite systématiquement. Nous nous sommes donc appuyés sur des sondages et sur l'abondante bibliographie des vingt dernières années relative aux petites industries, dans trois espaces où

⁵³ *Ibidem*.

⁵⁴ *Sveriges officiella statistik i sammandrag*. Le premier volume publié en 1870 compte 68 pages, celui de 1913 atteint 183 pages.

⁵⁵ *Statistik årsbok för Sverige. Första Argangen. 1914 [Annuaire statistique de la Suède. 1^{ère} année. 1914]*, Stockholm, Bureau central de statistique, 1914, 280 p.

⁵⁶ Elles réunissent 265 cartons conservés au palais royal de *Kungliga Slottet* à Stockholm et peuvent être transférées, après autorisation royale, aux *Riksarkivet* (archives nationales) pour consultation. Les cotes exactes sont : « *Bernadotteska Familjearkivet (BFA) - Karl XIV Johans arkiv - Nr 1-265* », signifiant « Archives de la famille Bernadotte, archives de Karl XIV Johan, cotes 1 à 265 ». Il existe un guide en suédois de l'ensemble du fonds : Carlsson (Ingemar), *Kungens Familjearkiv*, Stockholm, Carlsson Bokförlag, 1994, 228 p. Voir également : Olivier (Jean-Marc), « Les archives de Bernadotte devenu Charles XIV Jean de Suède-Norvège (1792-1844) », dans *Revue d'histoire nordique*, n° 2, octobre 2006, pp. 203-213. Ces archives présentent le grand avantage d'être pour l'essentiel en français.

⁵⁷ *Konungens enskilda byrås arkiv* [Archives du bureau privé du roi]. En particulier les *Egendomförvaltningen* [administration des domaines royaux], subdivisées géographiquement et comportant à chaque fois un fonds appelé « *Bruksarkiv* » [archives des exploitations].

⁵⁸ *Statistik årbok för Finland [Annuaire statistique pour la Finlande]*, dont une collection est conservée à la Bibliothèque universitaire d'Helsinki. La traduction des titres des rubriques en français s'explique par le fait que cette langue est alors celle de la diplomatie et d'une bonne partie de l'aristocratie russe (or nous sommes dans la période d'annexion par la Russie).

⁵⁹ Celles de Paris et de Toulouse sont particulièrement riches et proposent des inventaires assez détaillés.

⁶⁰ La série U des archives des tribunaux de commerce se révèle essentielle, en particulier la sous série D.11 U³ du tribunal de commerce de Paris qui rassemble les dossiers de faillite de 1792 à 1899 (1897 dossiers expliquant avec plus ou moins de détails la faillite de nombreuses boutiques-ateliers).

⁶¹ Passama (Julie), *La chapellerie toulousaine au XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise, université de Toulouse 2 - Le Mirail, 2002, 266 p.

les historiens avaient pressentis qu'elles étaient victimes d'un raisonnement téléologique qui les désavantageait en supposant que leur affaiblissement au milieu du XX^e siècle était synonyme de médiocrité antérieure.

II - LE POIDS DES PETITES INDUSTRIES DANS LA RÉUSSITE DES ÉCONOMIES FRANÇAISE, SUISSE ET SCANDINAVE

La pesée globale du rôle des petites industries dans le secteur industriel demeure donc difficile, mais possible. Dans les pays que nous avons sélectionné, le processus industriel se révèle majoritairement induit par les petites entreprises, aussi bien quantitativement que qualitativement. En effet, ce n'est pas un hasard si la France, la Suisse, et la Suède dans une moindre mesure, se révèlent pionnières dans la production de biens manufacturés fortement innovants comme l'horlogerie, le luxe, les automobiles, les avions ou les machines. Cette capacité à dominer des branches en constante évolution et très liées aux fluctuations violentes de la mode repose sur leur tissu très dense de petites structures de production indépendantes. Ainsi, malgré l'avance technique anglaise, la Suisse devient le premier producteur mondial de montres dans la première moitié du XIX^e siècle et triomphe ensuite des grandes usines américaines qui tentent de lui ravir ce marché très lucratif. On oublie également trop souvent qu'avant 1914 la France apparaît comme le pays de l'automobile et de l'aviation ; ses véhicules réalisés par plus de 100 constructeurs différents s'imposent sur tous les circuits et représentent souvent la moitié des exportations mondiales. La Ford T est regardée avec condescendance par les mécaniciens français malgré son succès commercial. Quant aux frères Wright, s'ils ont mis au point le premier avion fiable, c'est en France qu'ils doivent venir pour rencontrer un vrai public de passionnés et de connaisseurs.

Redécouvrir les performances industrielles françaises à l'aune des PME

Dans le cas français, la plupart des historiens s'accordent sur la persistance du rôle prédominant des petits établissements⁶². Plus précisément, si le poids des unités industrielles employant de 1 à 10 salariés tend à diminuer, celui des installations de 11 à 100 salariés augmente légèrement entre 1906 et 1931⁶³ comme le montre le tableau ci-dessous.

Taille des établissements	Pourcentages de la population active industrielle totale qu'ils occupent	
	En 1906	En 1931
1 à 10 salariés	32,2 %	19,7 %
11 à 100 salariés	27,6 %	30,1 %
Plus de 100 salariés	39,2 %	50,2 %

Répartition des salariés de l'industrie suivant la taille des établissements (en France)⁶⁴

⁶² Le terme « établissement » a la préférence des auteurs, car distinguer les établissements des entreprises demeure extrêmement difficile avant la Deuxième Guerre mondiale, voire au-delà (Caron (François), *Histoire économique...*, p. 211).

⁶³ *Ibidem*, p. 212.

⁶⁴ *Ibidem*.

À ces chiffres, il faut ajouter les actifs travaillant seuls ou avec un associé qui ne sont pas comptabilisés dans ce tableau, or, en 1906, ils représentent plus du quart de la population travaillant à la fabrication d'objets manufacturés⁶⁵. Évidemment, dans les établissements de moins de dix salariés, ou parmi les travailleurs isolés, il y a beaucoup d'artisans, mais aussi un grand nombre d'ouvriers en chambre, de travailleurs indépendants ou de façonniers. Alors, en additionnant les employés des établissements de moins de 101 salariés et les travailleurs isolés qui ne sont pas des artisans, on constate que plus de 50 % de la population manufacturière travaille dans des petites unités dispersées. La grande usine est donc loin d'avoir gagné la bataille à la fin des années 1920 en France, ce que confirment les travaux de Michel Lescure sur les 100 000 PMI françaises des années 1920 qui représentent 93,2 % du tissu industriel français et emploient 34,4 % de la main-d'œuvre salariée hors artisanat⁶⁶. De plus, ces derniers chiffres sont obtenus sans prendre en compte les 456 000 établissements employant de un à cinq salariés qui sont arbitrairement qualifiés d'artisans dans leur totalité. Pourtant, l'industrie française conforte son rang de quatrième grande puissance pendant cette décennie, en assurant 6,6 % de la production industrielle mondiale contre 6,4 % en 1906-1910⁶⁷, ceci malgré le déclin démographique national.

Néanmoins, ces petites industries françaises sont-elles compétitives à une échelle internationale ? L'Exposition de Londres fournit quelques éléments de réponse dès l'année 1851. Sur les 5 186 prix distribués, la Grande-Bretagne en obtient 2 089 et la France arrive en deuxième position avec 1 050 récompenses⁶⁸. Mais les exposants français étaient nettement moins nombreux, obtenant deux fois sur trois une distinction alors que le taux de réussite chez leurs concurrents ne s'élève qu'à un sur quatre⁶⁹. Parmi les 1 050 lauréats français, 990 viennent de Paris à un moment où les établissements employant moins de onze ouvriers prédominent selon l'enquête achevée en 1847⁷⁰. En effet, d'après cette dernière, publiée en 1851, la « Classe des arts et Métiers » représente 70 à 75 % de la force de travail et 60 % de la valeur industrielle à Paris⁷¹. Les résultats à l'exportation confirment ce caractère très concurrentiel de plusieurs secteurs français dominés par les petites industries dispersées. Ainsi, entre 1887 et 1896, après la chute du Second Empire, dans une période pourtant moins faste pour l'industrie du luxe, au cœur de la grande dépression, on constate d'excellents résultats dans les branches à système de production très éclaté. Effectivement, en additionnant les exportations d'articles de Paris, d'ouvrages en cuir, de chapeaux, d'horlogerie, de bijouterie, de confection, d'articles de mode et fleurs artificielles, de meubles, de carrosserie, de livres, de liège ouvré et de parfumerie, on arrive à un total annuel moyen d'environ 550 millions de francs⁷². L'ensemble des exportations françaises d'objets fabriqués s'élevant en moyenne à 1 600 millions de francs par an⁷³, les petites industries dispersées y contribuent donc pour un tiers au moins, car parmi les secteurs cités plus haut ne figurent pas les tissus de soie, les armes, les outils et les mécaniques ; or ces derniers proviennent encore très souvent, si ce n'est majoritairement, d'établissements occupant moins de cent ouvriers sur un même

⁶⁵ *Ibidem*.

⁶⁶ Lescure (Michel), *PME et croissance...*, ouv. cité, p. 23.

⁶⁷ *Ibidem*, p. 14.

⁶⁸ Bergeron (Louis), *Les industries du luxe...*, ouv. cité, p. 20.

⁶⁹ *Ibidem*.

⁷⁰ Dispersion qui perdure car l'enquête de 1872 recense 123 369 patrons pour 520 337 ouvriers (cf. Joanne (Adolphe), *Géographie du département de la Seine*, Paris, Hachette, 1881, 162 p., p. 106.).

⁷¹ Bourillon (Florence), *Les villes en France au XIX^e siècle*, Paris, Ophrys, 1995, 199 p., p. 58.

⁷² *Annales du commerce extérieur*, 1897, 3^{ème} fascicule, pp. 40-43.

⁷³ *Ibidem*.

site de production. Si l'on prend en compte ne serait-ce que la moitié des exportations de ces quatre secteurs (tissus de soie, armes, outils et mécaniques) et une petite partie des exportations de tissus ou fils de laine⁷⁴, le total des ventes à l'étranger effectuées par les petites industries dispersées s'élève désormais à 800 millions de francs, c'est-à-dire la moitié des exportations françaises d'objets manufacturés⁷⁵.

Plus significatif encore, le solde de la balance commerciale des branches où prédominent les petites structures de production est largement excédentaire. En effet, les importations d'articles de Paris (au sens général du terme), d'ouvrages en cuir, de chapeaux, d'horlogerie, de bijouterie, de coutellerie, de confection, d'articles de mode et fleurs artificielles, de meubles, de carrosserie, de livres, de liège ouvré et de parfumerie ne s'élèvent qu'à 65 millions de francs⁷⁶. Comparés aux 550 millions de francs d'exportations dans les mêmes domaines, ces 65 millions pèsent peu, l'excédent de la balance commerciale dégagé par les petites industries s'avère donc considérable, près d'un demi milliard de francs, contribuant ainsi pour moitié à l'excédent général annuel des « objets fabriqués » qui s'élève en moyenne à un peu plus d'un milliard de francs entre 1887 et 1896⁷⁷. De plus, ce résultat est obtenu sans tenir compte des excédents dégagés par les soieries, les armes, les outils et les mécaniques qui proviennent pour une part significative de petites usines ou d'ateliers. Toutefois, vers 1900, dans la confection et la lingerie, la fabrique concentrée tend de plus en plus à l'emporter sur les petits ateliers⁷⁸ ; mais, parallèlement, l'éclosion des ateliers de bicyclettes puis de motocycles et d'automobiles renforcent le poids des petites industries dispersées, en particulier à l'exportation.

La Suisse, première nation industrielle de l'histoire grâce à ses PME

En Suisse, le poids global des petites industries dispersées est également essentiel. Assurément, malgré une définition très large de la notion de « fabrique » qui prend en compte tous les établissements occupant plus de dix personnes⁷⁹, les travailleurs de l'industrie en dehors des fabriques demeurent majoritaires, au moins jusqu'en 1910⁸⁰. Ce constat est d'autant plus significatif que la Suisse fait partie des pays les plus industrialisés du monde⁸¹

⁷⁴ En effet, comme nous l'avons constaté précédemment, une partie non négligeable des tissus de laine provient de petites usines qui emploient moins de cent salariés, à l'image de celles du Sud de l'Aveyron (cf. Boulet (Florian), *Un canton rural du sud Aveyron à la poursuite du développement et des progrès du XIX^e siècle. Le développement proto-industriel dans le canton de Saint-Affrique de 1744 au début du XX^e siècle*, mémoire de maîtrise, université de Toulouse2 - Le Mirail, 2002, 258 p. et Cros (Valérie), *L'industrie de la laine dans le Camarès au XIX^e siècle (1810-1908)*, mémoire de maîtrise, université de Toulouse2 - Le Mirail, 2002, 163 p.).

⁷⁵ *Annales du commerce extérieur*, 1897, 3^{ème} fascicule, pp. 40-43.

⁷⁶ *Ibidem*, pp. 38-39.

⁷⁷ *Ibidem*, pp. 28-39 et pp. 42-43.

⁷⁸ Verley (Patrick), *Entreprises et entrepreneurs...*, ouv. cité, p. 37.

⁷⁹ La définition de la « fabrique » par la loi fédérale de 1877 modifiée en 1891 prend en compte de très petits établissements en appliquant les critères suivants : « Sont considérés comme fabriques soumises à la Loi (...), les établissements avec plus de cinq ouvriers, lesquels utilisent des moteurs mécaniques ou emploient des personnes de moins de 18 ans ou présentant certains dangers pour la santé ou la vie des ouvriers ; tous les établissements occupant plus de 10 personnes, même si aucune des conditions ci-dessus n'est remplie » (tiré de Koller (Christophe), *Dictionnaire historique de la Suisse*, article « Fabrique », *version internet (e-DHS)*, <http://hls-dhs-dss.ch/index.php> du 11/02/2005).

⁸⁰ Gruner (Erich), *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert*, Berne, Francke, 1968, 960 p., pp. 81-85.

⁸¹ Dès 1830, la Suisse serait le pays le plus industrialisé d'Europe après l'Angleterre selon Bairoch (Paul), *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, « folio/histoire », 1997, 3 tomes, tome 1, pp. 399-402.

avec 45,5 % de sa population active dans le secteur secondaire en 1910⁸². À cette date, les travailleurs en fabrique ne représentent que 40,5 % des employés de l'industrie⁸³. En fait, la fabrique ne l'emporte que dans le secteur textile où elle rassemble depuis les années 1890 les deux tiers des ouvriers de cette branche⁸⁴. Cependant, les statistiques suisses comptabilisent souvent l'artisanat dans l'industrie, ce qui pourrait complètement fausser cette analyse chiffrée très favorable au poids de la petite industrie. Mais il convient de rappeler que l'artisanat horloger a pratiquement disparu à la fin du XIX^e siècle et que, selon nos critères, la petite industrie comprend tous les sites de production employant moins de cent ouvriers et non pas moins de dix, ce qui intègre une bonne partie des fabriques. La Suisse est donc bien un pays de petites industries dispersées pendant la période étudiée et leur dynamisme se vérifie également grâce à l'analyse des échanges commerciaux.

Les exportations helvétiques entre 1890 et 1900 confirment l'importance de l'horlogerie et de la broderie qui assurent chacune 15 % des exportations en valeur, mais aussi celle des fromages avec plus de 5 %⁸⁵. Le chocolat et les tresses de paille représentent 1 % chacun⁸⁶. Or, ces différents secteurs reposent pour l'essentiel sur de très petits établissements. Sachant que les importations dans ces cinq branches restent extrêmement faibles, les petites industries dégagent un excédent commercial considérable de l'ordre de 250 millions de francs par an entre 1890 et 1900⁸⁷. À cette date, 90 % du marché mondial de la montre est contrôlé par la Suisse⁸⁸. Ainsi, ce sont les ateliers et les travailleurs à domicile qui font de la Confédération helvétique le premier exportateur mondial par habitant en valeur dès la première moitié du XIX^e siècle, nettement devant la Grande-Bretagne⁸⁹.

Pays	Exportations par habitant en dollars	
	1830	1860
Suisse	15	31
Grande-Bretagne	8	22
Belgique	5	19

Les petites industries aux origines du modèle suédois

En Suède, depuis le XVI^e siècle, une importante dispersion de la production caractérise certains secteurs. De plus, entre 1872 et 1912 cette présence des petits établissements se renforce. Ainsi, la proportion d'ouvriers travaillant dans des usines de moins de 101 employés, par rapport au nombre total de travailleurs dans l'industrie, progresse

⁸² Gruner (Erich), *Die Arbeiter...*, ouv. cité.

⁸³ *Ibidem*.

⁸⁴ Collectif, *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1982-1983, 1005 p., p. 643.

⁸⁵ Veyrassat (Béatrice), *Dictionnaire historique de la Suisse...*, ouv. cité, article « commerce extérieur », version internet du 11/02/2005.

⁸⁶ *Ibidem*.

⁸⁷ *Ibidem* et *Annales du commerce extérieur*, 1897, 1^{er} fascicule, pp. 73 bis-73 quater (un franc suisse équivaut à un franc or français à cette époque).

⁸⁸ Marti (Laurence), *L'invention de l'horloger. De l'histoire au mythe de Daniel JeanRichard*, Lausanne, Éditions Antipodes & Société d'Histoire de la Suisse romande, 2003, 141 p., p. 34.

⁸⁹ *Ibidem* ; Bergier (Jean-François), *Histoire économique de la Suisse*, Paris, Armand Colin, 1984, 376 p., p. 209 ; Bairoch (Paul) et Körner (Martin) (ed.), *La Suisse dans l'économie mondiale*, Genève, Droz, 1990, 480 p.

de 34,7 % en 1872 à 40 % en 1912⁹⁰. La statistique de 1911 confirme le poids persistant des petites unités en recensant 11 692 fabriques et 304 586 ouvriers⁹¹, soit une moyenne de 26 personnes par site. Enfin, ces documents ne tiennent pas compte du travail à domicile qui a survécu dans certaines régions. Pour Lars Magnusson la tendance est claire, l'industrialisation se traduit par un nombre croissant de petites entreprises⁹². De plus, dans la plupart des cas, les industries exportatrices se révèlent moins concentrées que celles œuvrant pour le marché domestique⁹³. Ainsi en va-t-il pour les 1 275 scieries⁹⁴ qui assurent 40 % de la valeur des exportations de biens manufacturés en 1911⁹⁵. Enfin, les entreprises nouvelles qui se lancent dans la fabrication des navires, des véhicules, des machines et des instruments divers ne cessent d'affirmer leur place parmi les exportations industrielles, progressant de 0,30 % en 1871 à 7,5 % en 1911⁹⁶.

Plusieurs historiens suédois insistent également sur le rôle essentiel joué par les systèmes de production dispersée dans le processus de développement économique général de la Suède. Ainsi, Lars Magnusson et Maths Isacson estiment que le rôle de la proto-industrie du fer a été sous-estimé dans la préparation d'un environnement favorable à l'industrialisation⁹⁷. La théorie d'une industrialisation tardive mais rapide, grâce à de grandes usines, est donc remise en cause. Le « grand rattrapage » suédois serait en bonne partie un mythe, ce que confirme la forte densité persistante des petits établissements au début du XX^e siècle.

Au total, dans les trois pays étudiés, les petites industries qui emploient moins de cent ouvriers par site et qui se démarquent de l'artisanat pèsent lourd. Elles occupent, souvent jusqu'aux années 1920, la majorité des producteurs de biens manufacturés et se montrent fréquemment compétitives comme le prouvent leurs exportations. Il faut maintenant expliquer sur quoi reposent ces succès longtemps minorés par l'historiographie traditionnelle. Il n'existe pas une cause unique de la réussite des nébuleuses industrielles dispersées. Tout d'abord, certaines se contentent de résister le plus longtemps possible à la concurrence de la grande usine en utilisant des facteurs bien éloignés de toute dynamique économique propre comme l'abaissement des salaires ou la protection de l'État. Les succès les plus brillants reposent sur d'autres bases et plus particulièrement sur la capacité de ces grappes de petits établissements à fonctionner en osmose avec le milieu social dans lequel elles s'insèrent.

La dynamique sociale des petites entreprises industrielles

De la fin du XVIII^e siècle jusqu'aux années folles, les industries dispersées renouvellent constamment leur présence dans les économies française, scandinave et suisse. Elles se montrent compétitives, même si cette compétitivité repose parfois sur la faiblesse des salaires versés aux travailleurs à domicile ou en ateliers. De plus, un grand nombre de ces

⁹⁰ Jörberg (Lennart), *Growth and Fluctuation of Swedish Industry 1869-1912: Studies in the Process of Industrialisation*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1961, p. 119.

⁹¹ *Statistisk Årbok...*, ouv. cité, 1914, p. 66, tableau 71.

⁹² Magnusson (Lars), *An Economic History of Sweden*, London/New York, Routledge, 2000, 305 p., pp. 154-155.

⁹³ *Ibidem*, p. 154.

⁹⁴ *Statistisk Årbok...*, ouv. cité, 1914, p. 69.

⁹⁵ *Historisk statistik för Sverige. Del 3. Utrikeshandel 1732-1970...*, ouv. cité, p. 255.

⁹⁶ *Ibidem*, pp. 250-255.

⁹⁷ Isacson (Maths) et Magnusson (Lars), *Proto-Industrialization in Scandinavia, Craft Skills in the Industrial Revolution*, Leamington Spa/Hambourg/New York, Berg Publishers, 1987, 151 p.

micro-entreprises disparaissent rapidement faute d'un financement initial solide. Cette vision sombre correspond à une réalité, la démographie des petites unités de production se caractérise par une redoutable mortalité infantile. À Toulouse, dans le secteur de la chapellerie, les jeunes modistes qui se lancent dans la production font souvent faillite lors des premières années d'activité ; plus précisément, entre 1895 et 1906, 12 % des établissements de ce type disparaissent dans la ville rose⁹⁸.

Mais au-delà des échecs, il existe aussi une dynamique de masse, en particulier dans certains secteurs en prise directe avec les fluctuations rapides du marché, comme la mode ou l'horlogerie. Quand quelques établissements franchissent le cap des premières années, tout devient envisageable, et la prise de risque peut s'avérer payante. Les petits producteurs qui choisissent le bon créneau, ou qui disposent d'un savoir-faire exceptionnel, n'hésitent pas à diviser leur processus de fabrication et à en mécaniser les étapes les plus simples. Dans ces deux domaines, la petite entreprise fait souvent mieux et plus vite que le grand groupe doté de vastes usines qui limitent ses possibilités de réaménagement de la production. À l'effet de taille, décisif sur la capacité à réagir face aux nouvelles contraintes d'un marché plus complexe, s'ajoute le phénomène d'encastrement social.

Un équilibre complexe s'établit parfois entre le système de production éclaté et la société environnante. Dans les espaces ruraux du Jura franco-suisse, des Pyrénées ou de la Dalécarlie suédoise, la pluriactivité joue un grand rôle dans les succès de l'horlogerie, de la taillanderie ou de la chapellerie. La rémunération aux pièces, perçue comme un complément de revenu indispensable au maintien d'un lien solide avec la terre, n'est pas considérée comme un salaire de misère. Mieux encore, la culture technique largement diffusée dans ces régions d'habitat dispersé à hiver long favorise un renouvellement du groupe des petits patrons à partir des ouvriers les plus qualifiés.

En ville règne également une forte instabilité à la base des nébuleuses de l'ébénisterie, des cosmétiques ou encore de la binteloterie. Dans ces univers de la création, la frontière entre le façonnier et l'employeur s'avère ténue, surtout dans les professions très féminisées. Le taux d'échec demeure élevé, mais de ce magma émerge régulièrement de nouvelles vagues d'entrepreneurs redoutables dont Louis Vuitton⁹⁹ et Coco Chanel¹⁰⁰ sont les archétypes.

Toutefois, cette image d'une sélection naturelle impitoyable doit être tempérée par l'existence de solidarités au sein des métiers, voire d'une conscience de place. De plus, les donneurs d'ordres de La Chaux-de-Fonds, de Morez, de Nay ou d'Eskestuna se comportent aussi de manière paternaliste. Il subsiste donc tout un éventail de valeurs qui se superposent aux simples critères de l'efficacité économique. Ainsi, l'amour de la technique, le goût de l'invention ou l'émulation dans le travail comptent autant que l'acculturation aux valeurs bourgeoises de l'enrichissement et du paraître. L'inventeur artiste, qui se ruine en prodigalités, comme Antoine Lumière qui tient table ouverte à Monplaisir, constitue une figure répandue, depuis les tavernes de Dalécarlie jusqu'aux auberges des bouchonniers des Maures.

⁹⁸ Passama (Julie), *La chapellerie toulousaine...*, ouv. cité, p. 176.

⁹⁹ Bonvicini (Stéphanie), *Louis Vuitton. Une saga française*, Paris, Fayard, 2004, 363 p., p. 147. « L'usine » de Louis Vuitton n'emploie que 28 ouvriers en 1880, mais la marque est déjà célèbre.

¹⁰⁰ Gidel (Henry), *Coco Chanel*, Paris, Flammarion, 2000, 381 p.

Conclusion

Les petites industries de ce long XIX^e siècle contribuent puissamment au basculement d'une économie s'adaptant à la demande vers une économie capable de créer de nouveaux besoins. L'étude des branches les plus dynamiques de ces nébuleuses dispersées confirme trois intuitions majeures. Tout d'abord, la chronologie du « décollage » doit être déplacée de la seconde moitié du XIX^e siècle vers la première, en Suède comme en Suisse, et tenir davantage compte de la décennie 1820 dans le cas français. D'autre part, la persistance d'une forte proportion de petites entreprises ne doit plus être interprétée comme une survivance archaïque, mais comme une véritable forme de développement compétitif. Enfin, le poids des systèmes productifs dispersés mérite une réévaluation car sa sous-estimation semble manifeste, en particulier dans le domaine des exportations.

Ainsi, l'analyse des espaces français, suisse et suédois conduit à un reclassement des dynamismes économiques. Rapporté au nombre d'habitants, voire au nombre d'actifs dans le cas français en raison du vieillissement précoce de la population, les performances des trois pays étudiés se situent aux premiers rangs européens. Mieux encore, ils jouent un rôle essentiel dans les révolutions industrielles car l'horlogerie n'a rien à envier à la machine à vapeur dans l'essor de la productivité et l'industrie automobile reste une affaire française entre 1890 et 1910. Quant à la Suède, ses capacités techniques dans les domaines du bois et du fer ne cessent de s'améliorer pour lui offrir toutes les possibilités d'un développement brillant dans la plupart des nouveaux secteurs malgré l'étroitesse de son marché intérieur et la relative marginalité de son territoire en périphérie de l'Europe. En résumé, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ne sont pas les seules grandes puissances industrielles européennes. Les chiffres d'affaires colossaux des cotonnades, de la sidérurgie et de la chimie lourde ne doivent pas faire oublier les formidables profits de l'horlogerie, du luxe, de la mode et des articles de Paris. Or, ce qui compte le plus pour une entreprise capitaliste, ce sont ses bénéfices et non son chiffre d'affaires.

Au-delà de cette pesée globale, il faut également s'interroger sur la signification de la réussite de ces grappes de petits établissements dans le temps long. Leurs structures souvent familiales, leur ancrage plus fort dans un territoire et dans la société locale, les poussent parfois vers d'autres éthiques que celles de la rentabilité immédiate et leur permettent de traverser de longues périodes de marasme à l'image des horlogers chaud-fonniers ou des lunetiers du haut Jura. Rétifs à l'élargissement de leur capital, les capitaines de petites industries savent que le temps de la bourse n'est pas celui de leur entreprise. Ils intériorisent aussi la nécessité de nouer des alliances ponctuelles, sorte de solidarités objectives souvent nécessaires à la survie d'une vallée industrielle trop enclavée ou d'une branche démodée. À l'opposé, la concentration brutale ou la démesure financière sonnent le glas de pans entiers d'une activité séculaire. Ainsi en va-t-il aujourd'hui pour le secteur du jouet dans l'espace jurassien français.

La réflexion mérite donc d'être étendue à la deuxième moitié du XX^e siècle et à des espaces plus lointains, comme le Japon, où les petites entreprises ont fortement contribué à l'essor industriel¹⁰¹. Enfin, la révolution tertiaire fondée sur l'informatique, que nous vivons

¹⁰¹ Odaka (Konosuke) et Sawai (Minoru) (ed.), *Small Firms, Large Concerns. The Development of Small Business in Comparative Perspective*, Oxford, Oxford University Press, 2003, 314 p. ; Takeuchi (Johzen), *The*

depuis trois décennies, invite à une autre étude sur le rôle des PME de services dans la croissance mondiale.